

## Collège des Parcs et Jardins

### LE PARC EDOUARD ANDRE en Indre-et-Loire

Édouard André fit l'acquisition en 1871 d'une propriété à La Croix-en-Touraine. Dans ce parc de plus de 3 ha, il a su ménager des surprises, des découvertes successives tout en utilisant l'art du vallonnement et des modelés avec délicatesse pour animer subtilement l'espace ponctué de sous-bois, haies et plantations arbustives. Le parc a été acquis par la municipalité et est ouvert au public depuis 2003.



### LE PARC DE MORCHÊNE dans le Loiret

Ce domaine de 75 ha est la propriété de la commune de Saint -Cyr-en-Val depuis 1988. le château a été construit en 1904 pour le compte de la famille Colas des francs. Le Morchêne, affluent du Dhuy, donne son nom à cette propriété. Il alimente l'étang situé au cœur du parc et rejoint ensuite le Loiret au Parc floral d'Orléans La Source.

L'ensemble du parc est ouvert au public avec de nombreux sentiers de promenade. En 2008, une partie de la Collection Nationale Agréée d'Iris du Parc floral d'Orléans La Source a été plantée (1875 plants représentant plus de 450 variétés d'Iris Germanica).



## Prix Bonpland

Le prix Bonpland est un concours annuel animé par la SNHF et l'Institut Jardiland et destiné à promouvoir la création de jardins d'agrément ou leur restauration.

Ce prix vise à favoriser l'élan de création des jardiniers amateurs, en particulier en faisant connaître au plus grand nombre l'exemplarité technique et horticole des jardins candidats.

Les principaux arguments recherchés pour ces jardins sont notamment :

- ✓ Un exemple d'harmonie entre le végétal, le minéral, l'eau et d'équilibre avec les contraintes du lieu ;
- ✓ Une recherche esthétique dans le choix et l'emploi des plantes et des matériaux ;
- ✓ Une valeur exemplaire destinée à être présentée aux amateurs de jardins dans le cadre d'une communication locale et nationale.

**Dépôt des candidatures avant le 31 mai 2010**

**Sélection des dossiers en juillet 2010**

**Choix des lauréats par le jury en septembre 2010**

**Remise du prix en octobre 2010**

**Dotations du 1er prix : 6.000 €**

Afin de susciter une meilleure communication sur les jardins primés en 2010, et d'inviter un maximum de visiteurs à les découvrir, le comité du Prix Bonpland a décidé de modifier le millésime de son attribution. Ainsi, un de nos adhérents, le jardin de Chantal et Alain (Loiret) est deuxième au palmarès du Prix Bonpland 2010.

## Prix Pictet

Ce prix est offert par la banque Pictet. Il a pour objet l'encouragement à la création d'un plan de gestion dont l'objectif est de préserver l'avenir et d'assurer la pérennité d'un parc ou d'un jardin privé.

Peut faire acte de candidature tout propriétaire privé de parc ou de jardin de création ancienne ou récente ou ayant fait l'objet d'une restauration, ouvert ou non au public, protégé ou non au titre des Monuments Historiques, adhérent de La Demeure Historique ou du comité des Parcs et Jardins de France (donc adhérent de l'APJRC).

Les travaux de création ou de restauration devront avoir été réalisés durant les dix dernières années.

**Date limite de dépôt du dossier : 1<sup>er</sup> juin 2010**

**Dotations : 10.000 €**

## Prix Villandry

Ce prix récompense les travaux de restauration, réalisés depuis moins de cinq ans, d'un jardin formel ou jardin régulier, entourant une demeure historique.

Le jardin devra être ouvert à la visite.

Ce prix est offert par Henri Carvallo, propriétaire du château et des jardins de Villandry.

Dotations : 4.000 €

## Prix French Heritage Society

Ce prix encourage un projet de restauration.

French Heritage Society est une association américaine à but non lucratif créée en 1982 qui, grâce à des actions de fund-raising se consacre à la préservation du patrimoine architectural français en France et aux Etats-Unis. Elle a participé à 450 projets de restauration de châteaux, églises, édifices historiques, plantations, parcs et jardins pour plus de 14 millions de dollars.

✓ **le dossier doit être déposé au CPJF avant le 15 février 2010**

✓ **le monument/jardin doit être classé ou inscrit et ouvert au public**

✓ **le projet de restauration présenté doit concerner un élément d'architecture**

✓ **le dossier doit concerner des travaux à faire et non des travaux déjà réalisés**

✓ **le propriétaire doit être en mesure d'obtenir des subventions équivalentes au montant, éventuellement accordées par FHS sous forme de prix.**

Les deux prix retenus cette année, présentés par le Comité des Parcs et Jardins sont :

Le château de l'Hermenault en Vendée pour la restauration des berges de la rivière Longère (15.000 \$)

La roseraie de l'Hay-les-Roses dans le Val de Marne pour la restauration de la fontaine et des vases Médicis (5.000 \$).

## Le Top des Parcs

Parmi les 200 candidatures participant au 7<sup>ème</sup> Top des Parcs de Briggs & Stratton, le jury a récompensé cinq jardins dont :

✓ 3<sup>ème</sup> prix aux Jardins du château du Rivau (Indre-et-Loire)

✓ 5<sup>ème</sup> prix aux Jardins du château d'Ainay-le-Vieil (Cher)

Ce concours se rapporte aux pelouses et espaces verts qui doivent être harmonieusement intégrés au parc, et parfaitement entretenus.

Briggs & Stratton offre aux gagnants du concours un tracteur de pelouse pour le premier prix et quatre tondeuses à gazon pour les autres lauréats.

**Date limite de dépôt de dossier : 30 avril 2010**

**[www.letopdesparcs.com](http://www.letopdesparcs.com)**